



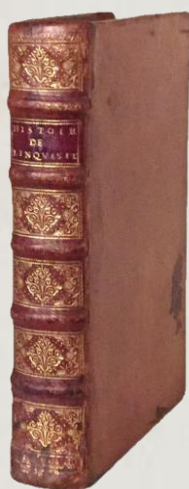
Librairie Ancienne

Roger Siblot

MARSOLLIER ET *SON HISTOIRE DE
L'INQUISITION* (1693)

UNE ÉTUDE CRITIQUE D'UN
PHÉNOMÈNE CONTESTÉ

Pour quelles raisons ce petit ouvrage, d'allure si inoffensive dans **une belle reliure d'époque remarquablement bien conservée**, et que l'on attribue sans plus guère de difficultés à Marsollier (*Barbier*, t. 2, 688b ; *Quérard*, t. 5, p. 563), a-t-il été **mis à l'Index le 16 mai 1694** ? Sur quelles bases Caillet peut-il bien se fonder pour estimer que « *cette histoire est une des plus curieuses sur ce tribunal* » (*Caillet*, t. 3, 7172), celui de l'Inquisition ? La page de titre en donne un indice immédiat. En effet, le livre de Marsollier a été imprimé par **le si célèbre faux-imprimeur Pierre Marteau**, à Cologne, dont **la sphère caractéristique** est bien reproduite. À cette



époque, « l'estampille Pierre Marteau » était un peu la marque assurée d'un contenu sulfureux, certainement d'un bon succès de scandale, à tout le moins susceptible de remettre en cause des vérités que l'on estimait pourtant bien établies. Au vrai et à y regarder de plus près, *l'histoire de l'Inquisition* avait tout pour déplaire à l'Index. Il faut dire que cet ouvrage, rédigé pourtant par un auteur somme toute très tranquille était porteur d'une **vision très moderne** de la question, en ce que Jacques Marsollier se livrait à **une critique à peine voilée de l'Inquisition** telle qu'elle se pratiquait notamment en Espagne ou en Italie.

A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAU.

UN AUTEUR SANS HISTOIRE : JACQUES MARSOLLIER (1647-1724)

La vie de Jacques Marsollier n'est pas très documentée (v. quand même *Hoefler*, t. 33, p. 982 ; *Feller*, t. 5, p. 526 ; *Michaud*, t. 27, p. 82 ; *GDU*, t. 10, p. 1263). Né à Paris en 1647, il voit le jour dans une famille dite de robe, « une bonne famille de la magistrature » (*Dict. encyclopédique des sciences religieuses*, Lichtenberg, p. 741) et est rapidement destiné à embrasser l'état ecclésiastique. Ainsi deviendra-t-il **chanoine régulier de Sainte-Geneviève**. Et de ce que l'on lit chez ses biographes, l'on peut, semble-t-il, identifier **deux éléments qui permettent de dresser un portrait assez véridique de ce qu'il fut**.

Tout d'abord, il a démontré, tout au long de sa vie, **un goût certain pour l'histoire et les lettres**, talent que ne lui refusa pas l'Académie Française. En 1697, **il gagna le prix d'éloquence** organisé par la vénérable institution en devant discourir sur le thème suivant : « dans la haute fortune on ne sait si l'on

est aimé ». Aussi n'est-il guère étonnant qu'au XIX^e siècle l'on puisse considérer « qu'on lit encore avec plaisir » ses travaux (*Nouveau dict. hist.*, t. 8, p. 74). Plus généralement, Marsollier était « un écrivain instruit, laborieux et de bonne foi » (*Hoefler*, t. 33, p. 982) et livra quelques ouvrages historiques de bonne facture.

Ensuite, **Marsollier n'était pas dénué d'esprit de controverse** et paraissait avoir une certaine hauteur intellectuelle lui permettant d'être vu comme un **agent de conciliation**. Ainsi fut-il envoyé à Uzès où s'était élevé un différend entre l'évêque de la ville et la congrégation et qu'il fut chargé de régler. Cette mission détermina la suite de sa vie car une fois les problèmes résolus, il devint le prévôt du chapitre, puis archidiacre de la cathédrale de cette ville où il demeura jusqu'à son décès, en 1724.

DES THÈSES RÉSOLUMENT MODERNES SUR L'INQUISITION

Un esprit de controverse, tout en étant capable de conciliation, un goût pour l'histoire : **voilà un esprit préparé pour s'intéresser à l'histoire de l'Inquisition**. L'époque s'y prêtait d'ailleurs, à un moment où l'intérêt croissait pour la « justification de la discipline inquisitoriale » (F. Preyrat, *Le petit concile de Bossuet et la christianisation des mœurs et des pratiques littéraires sous Louis XIV*, LitVerlag, coll. « *Ars Rhetorica* », 2007, p. 193), dans un pays – la France – où l'Inquisition n'avait jamais existé de la même façon qu'en Espagne ou au Portugal. L'on aurait pu s'attendre à des conclusions conformes à la *doxa* de l'Église pontificale. Loin de là, on sent dans les pages de Marsollier **une analyse critique**. En réalité,



l'ouvrage est bien plus qu'un abrégé de celui de Limborch (plutôt que du *Directorium inquisitorum*, comme le prétendent la plupart des biographes, il s'agit de l'*Historia Inquisitionis*, v. Lichtenberg, *op. cit.*, p. 741), fut-il excellent (*Caillet*, t. 3, 7172). Le livre de Marsollier est **une vraie thèse, soucieuse de démontrer que l'extrémité des méthodes inquisitoriales n'est pas une bonne chose**, et certainement pas en accord avec la pratique de l'Église primitive. L'on ne saurait mieux résumer que M. Preyrat cet objectif : « l'auteur s'emploie à désavouer les mesures extrêmes généralement prises contre les hérétiques et en appelle à plusieurs reprises à Louis XIV » (F. Preyrat, *op. cit.*, p. 193). Notamment « par des éloges appuyés », il l'incite

à poursuivre une politique de douceur, sans utiliser ces « *moyens violents qui rendent l'Inquisition si odieuse partout* » (v. p. 156). D'ailleurs, selon Marsollier, une telle politique porte ses fruits : Louis XIV aurait gagné lui seul « *plus d'hérétiques à l'Église qu'elle n'a fait depuis plusieurs siècles qu'elle est établie* ». Marsollier envisage tant l'origine de l'Inquisition que les écrits des premiers auteurs, dont Saint Augustin, et les principales lois la gouvernant à son époque. Ainsi peut-il **démontrer, dans la lutte contre l'hérésie, l'inadéquation entre la relative douceur des premiers temps et la sévérité actuelle dans certains pays.**

La conclusion n'avait pas échappé aux fins esprits de l'époque. C'est exactement en ce sens que conclut le *Journal des Savants*, dans le long compte-rendu qu'il consacre à l'ouvrage un an après publication : « *de tout ceci* », nous dit le Journal, « *l'auteur conclut que ce qui se pratique aujourd'hui contre les hérétiques dans les lieux sujets à l'Inquisition, est directement opposé à l'esprit de douceur que l'Église a conservé pendant plus de mille*

ans » (*Journal des Savants*, 1694, p. 186). Aussi, comprend-t-on deux choses. D'une part, il fallait bien un faux-imprimeur comme Pierre Marteau pour se charger de la diffusion de cet ouvrage qui n'allait pas manquer de provoquer un certain scandale. D'autre part, **l'inscription de l'ouvrage à l'Index, c'est-à-dire au célèbre *Index Librorum Prohibitorum*, allait nécessairement s'imposer.**

L'ouvrage aura connu, par la suite **une certaine fortune**. Cette histoire que l'on estime meilleure que celle qu'avait rédigée Llorente (*Feller*, t. 5, p. 526) aura été plusieurs fois reprise et insérée dans des publications postérieures, comme celle de l'abbé Goujet ou de La Vallée. Elle a même connu **les honneurs d'une traduction en italien** par l'abbé Salvini (*Feller, op. cit.*), signe incontestable d'une réelle circulation des idées et qui confère aux écrits de cet écrivain tranquille, un peu oublié, que fut Marsollier une audience qu'il n'avait certainement pas imaginée.

HISTOIRE DE L'INQUISITION ET SON ORIGINE [J. Marsollier]

Cologne, chez Pierre Marteau, 1693

Réf. 3307 – Prix : 220 €

1 vol. in-12 (505 pp) – Reliure de l'époque plein veau fauve. Dos à nerfs, richement orné de caissons et de fleurons dorés. Roulette dorée sur les champs. Tranches mouchetées. D'importantes épidermures sur les plats, notamment sur le plat arrière. Mors supérieurs fendus sur 2 cm au niveau de la coiffe de tête. Quelques épidermures sur les mors. Champs frottés. Intérieur frais, jauni par endroits. Un ex-libris sous forme de frontispice, de la bibliothèque de M. Théodore. Un ex-libris Gilbert Clément.